

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Heiderscheidt Nathalie (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>LANGL1823 ou tout autre cours équivalent (Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en compréhension à la lecture et Niveau B1 du même cadre en compréhension à l'audition.)</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement est articulée autour de différentes situations concrètes en lien avec le monde socio-professionnel lié à la criminologie.</p> <p>Les activités de formation porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la situation de participation à une réunion • la présentation d'une communication sur un sujet dans le domaine de la criminologie • la communication téléphonique • l'interview d'un témoin, d'un suspect, ... • la négociation avec différents acteurs • la rédaction d'un mail, '
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il est appelé à s'insérer (le monde policier, le monde judiciaire, le monde de l'exécution des mesures et des peines, le monde de la prévention ou de l'intervention psycho-sociale). • maîtriser les techniques de communication propres au milieu professionnel • maîtriser du code (vocabulaire général et spécifique) • maîtriser la prononciation (phonétique et accent tonique) <p><i>Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale.</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La présence aux cours de langues est requise. Le titulaire du cours peut, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 2 cours sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>Examen à la session de janvier/juin (100%)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation continue (50%) 2. Examen oral (50%) : <i>Présentation individuelle formelle d'un sujet à orientation criminologique sur base d'un portefeuille d'articles scientifiques</i> <p>Examen à la session de septembre (100% ou 50%)</p> <p>Mêmes modalités qu'en janvier/juin. La note d'évaluation continue n'est prise en compte que si elle est en faveur de l'étudiant.</p> <p>L'étudiant qui n'aurait pas assisté au cours pendant le quadrimestre sera tenu de présenter tous les tests du quadrimestre. Il devra également regarder 4 vidéos imposées, les résumer et les commenter à l'oral. Il présentera ensuite l'examen en lui-même.</p> <p>! En fonction de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'évaluation soient modifiées. Les étudiants en seront avertis dans les meilleurs délais.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et inclut aussi du travail en auto-apprentissage via la plateforme Moodle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique de la langue en situations concrètes en utilisant les fonctions langagières spécifiques à ces situations • Consolidation et extension des connaissances de l'étudiant en vocabulaire, grammaire et prononciation • Feedback régulier portant sur la production orale de l'étudiant <p><u>! En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'enseignement soient modifiées. Les étudiants en seront avertis dans les meilleurs délais.</u></p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement vise à rendre l'étudiant capable de s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il est appelé à s'insérer (le monde policier, le monde judiciaire, le monde de l'exécution des mesures et des peines, le monde de la prévention ou de l'intervention psycho-sociale). Celui-ci pratiquera la langue en situations concrètes en utilisant les fonctions langagières spécifiques à ces situations. Il consolidera et enrichira ses connaissances en vocabulaire, grammaire et prononciation. Il recevra un feedback régulier portant sur sa production orale.</p> <p>Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodle.uclouvain.be/enrol/index.php?id=571</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	3	LANGL1823	